

8 L'an mil huit cent treize, Le quatorze juillet pardevant nous maire officier de l'état Civil de la commune de Wizernes Département du pas de calais Canton de Lumbres, Sont comparus pierre francois Gout couvreur de paille domicilié et né en cette commune le le Vingt huit aout mil Sept cent quatre Vingt onze fils Légitime de Pierre francois Gout couvreur de paille Domicilié en cette Commune, et de feu marie francoise Legrand décédée en cette Commune le deux ventose an dix Com.. il est constaté par Son acte de decés, déposé en nos archive, le père Ci présent et Consantant ; et demoiselle Josephine flament Domiciliée et née en cette Commune le dix neuf mars mil Sept cent quatre vingt neuf menagere fille Légitime de francois joseph flament Charon domiciliée en cette Commune et de marie alexandrine isabelle delannoy, cy présent et Consantant, Lesquels nous ont requis de proceder a la célébration du mariage projette entre eux, et dont les publications ont ete faites devant la principale porte de notre maison commune ; S'avoir, la premiere le quatre juillet a heures de midie, et la Seconde le onze juillet a heure de midie jour de dimanche présente année : aucune opposition au dit mariage ne nous ayant été signifié, faisant droit a leur requisition, après avoir donné lecture de toutes les pièces Cidessus mentionné du Chapitre VI du titre du code Civil intitulé du mariage, avons Démandé au futur epoux et a la future Epouse s'ils veulent Se prendre marie et pour femme, Chacun d'eux ayant répondu Separement et affirmativement, déclarons au nom de la loi, que pierre francois Gout et la demoiselle Josephine flament Sont unis par le mariage de quoi avons Dressé acte en présence de Jean francois Legrand agé de Soixante quatre ans cordonnier oncle de lépoux, de philippe Joseph Gout agé de quarante trois ans Couvreur de paille oncle de lépoux, d'alberte alexandre joseph delrue agé de quarante quatre ans cultivateur et de Jacques joseph Léclercq agé de trente ans ouvrier papétier Cousin issu gèrmain de lépouse tous quatre domiciliés en cette Commune lesquels après qu'il leur en à été aussi donné lecture l'on Signé avec nous Excepté l'epouse et le quatrieme temoins qui ont déclaré n'avoir jamais Scu Signer

p : f : gout j f Legrand
a : a : j : delrue philippe joseph gout pierre fronais
gout m.a.i : de lannoy f : j : flament Ljcleuet